

NOTRE PROGRAMME

Le Parti Communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

● Améliorer le niveau de vie des travailleurs

- X — Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
- Suppression des abattements de zone.
- X — Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
- Durée des congés payés portée à 3 semaines.
- Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.
- Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
- X — Suppression des taxes cause de vie chère.
- X — Défense et amélioration de la Sécurité Sociale.
- X — Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
- X — Retraite des vieux, fixation immédiate de la retraite à 10.000 fr. par mois et à 7.500 fr. pour les « Economiquement faibles ».
- X — Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

● Défendre la paysannerie laborieuse

Le Parti Communiste Français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

● Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse

- X — Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la Recherche Scientifique.
- X — Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
- X — Réduction du temps de service militaire à un an.

● Défendre la démocratie

- X — Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
- Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.
- X — Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques ; application immédiate du programme du Cartel National d'action laïque.
- X — Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
- Suppression du Conseil de la République.
- Droit de vote à 18 ans.

● Pour une véritable Union Française

- X — Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
- X — Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
- X — Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union Française.
- Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
- Rapatriement immédiat des disponibles rapelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
- Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

● Une politique de PAIX

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République Démocratique Allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la Sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existant. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Insensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties Populaires.

Reconnaissance de la République Populaire Chinoise.

Vous serez avec le Parti Communiste Français pour faire triompher son programme de paix et de progrès social !

Paris, le 30 novembre 1955.